



## CHALLENGE PILOTE N°1 DE LA MOTO ANCIENNE

La Fédération Française de Motocyclisme met en compétition le Challenge du pilote N° 1 de la Moto ancienne 2012.

### **Article 1 - Définition :**

Ce challenge est ouvert à tous les pilotes participants aux différents Championnats de France Motos anciennes organisés par la F.F.M.

#### **Sur route :**

- Championnat de France Vitesse Motos Anciennes (solo ou side-car)
- Championnat de France des Rallyes routiers
- Championnat de France des Courses de côte à l'ancienne

#### **Sur terre :**

- Championnat de France de Motocross l'ancienne
- Championnat de France d'Enduro à l'ancienne
- Championnat de France de Trial à l'ancienne
- Championnat de France des Courses sur Piste à l'ancienne

### **Article 2 – Conditions :**

Avoir participé, au minimum, à trois compétitions dans trois disciplines différentes durant la saison 2012. Afin de démontrer son éclectisme, le pilote devra participer, au minimum, à deux compétitions sur route et une sur terre ou deux compétitions sur terre et une sur route.

### **Article 3 - Engagement :**

Il est gratuit et doit être demandé 30 jours avant l'épreuve au secrétariat du Comité Motos Classiques et Historiques de la Fédération. L'engagement à la compétition devra être réalisé conformément aux règles et aux conditions de la discipline.

### **Article 4 - Classement sur l'épreuve :**

Tout pilote classé au scratch dans une compétition marque des points sur la base de : 50-45-43-40-38-36-34-32-30-28-26-24-22-20-18-16-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point pour tous les pilotes classés après la 29<sup>ème</sup> place.

Pour les disciplines où il n'existe pas de classement scratch, le pilote marquera les points correspondant à sa classe.

### **Article 5 - Classement au Challenge :**

Les trois meilleurs résultats dans les trois disciplines retenues par le pilote seront pris en compte. Le vainqueur sera le pilote ayant marqué le plus de points. En cas d'ex æquo, ce seront les quatre, les cinq, les six; etc...meilleurs résultats, dans les trois disciplines retenues, qui seront pris en compte.

### **Article 6 - Trophée du Challenge :**

Le vainqueur recevra une plaque rouge avec un chiffre 1 de couleur Or. Il portera ce numéro 1 sur fond rouge dans toutes les compétitions de motos anciennes F.F.M. organisées en 2013.

Il partira en position de pointe ou à la place de son choix aux essais libres, aux essais chronométrés et pour certaines disciplines, au départ des compétitions des Championnats Classiques & Historiques 2013

Le secrétariat est assuré par le service des Sports de la Fédération.

Belinda TEIXEIRA ☎ 01.49.23.77.55. E-mail : [bteixeira@ffmoto.com](mailto:bteixeira@ffmoto.com)

Pour tous renseignements complémentaires :

Patrick THOLLAS ☎ 06.26.92.20.26. E-mail : [pat\\_thollas@hotmail.com](mailto:pat_thollas@hotmail.com)

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

74 Avenue Parmentier – 75011 PARIS – Siret 784 448 748 00029 – Code APE 926C

Téléphone : 01.49.23.77.00 – Télécopie : 01.47.00.08.37 – Minitel : 3615 FFM (0,34 € /mn) – E-mail : [ffm@ffmoto.com](mailto:ffm@ffmoto.com)